



COMMUNIQUÉ SUR LA RÉVISION – ÉLECTIONS MUNICIPALES

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

VOUS VOULEZ VOTER AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES? VOTRE NOM DOIT ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Saint-Alexandre, le 5 septembre 2019 – Dans le cadre des élections qui se tiendront le 29 septembre 2019 dans la municipalité de Saint-Alexandre, la présidente d'élection, Michèle Bertrand, invite les électrices et les électeurs à s'assurer, s'ils désirent exercer leur droit de vote, que leur nom est inscrit sur la liste électorale et que les renseignements qui les concernent sont exacts.

À cette fin, Michèle Bertrand informe la population que toute demande d'inscription ou de modification de l'inscription sur la liste électorale doit être présentée à l'endroit suivant, aux jours et aux heures mentionnés :

à l'hôtel de ville (salle du conseil) au 453, rue St-Denis

mercredi, 11 septembre de 10 h à 14 h,

jeudi, 12 septembre 2019 de 18 h 30 à 21 h 30,

lundi, 16 septembre 2019 de 14 h à 19 h.

Pendant cette période, une demande d'inscription ou de modification pourra être faite soit par la personne elle-même, soit par son conjoint, un parent ou une personne qui cohabite avec elle. En outre, une demande de radiation pourra être faite par une personne ayant le droit d'être inscrite sur la liste électorale d'une même section de vote.

Il faut souligner que dans le cas d'une demande d'inscription d'une électrice ou d'un électeur domicilié, l'adresse de résidence précédente est exigée et deux documents doivent être fournis par la personne qui fait la demande. L'un doit mentionner le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile actuel de la personne dont l'inscription est demandée.

En terminant, rappelons que la responsabilité de confectionner la liste électorale de la Municipalité revient à la présidente d'élection. Elle effectue cette tâche à partir des données de la liste électorale permanente fournies par le Directeur général des élections du Québec.

– 30 –

Source : Michèle Bertrand
450 346-6641 poste 2
dg@saint-alexandre.ca